



Université Clermont Auvergne

- Année universitaire 2025-2026 -

Droit civil 2 (responsabilité civile extracontractuelle et quasi-contrats)

Deuxième année de Licence en droit – Cours de M. François Chevallier

Semaine du 30 mars au 5 avril.

Séance n°9 : la responsabilité des parents du fait de leur enfant mineur

I. Premier thème : l'objectivation de la responsabilité des parents

- Document n°1 : Ass. plén., 9 mai 1984, *Fullenwarth*, *Bull. A.P.*, n°4.
- Document n°2 : Civ. 2^{ème}, 19 février 1997, *Bertrand*, n°94-21.111, *Bull. civ. II*, n°56.
- Document n°3 : Civ. 2^{ème}, 10 mai 2001, *Levert*, n°99-11.287, *Bull. civ. II*, n°96.

II. Second thème : la suppression de la condition de cohabitation

- Document n°4 : Ass. plén., 28 juin 2024, n°22-84.760, *Bull. civ.*
- Document n°5 : [Rapport du conseiller Martin.](#)
- Document n°6 : [Avis du procureur général Heitz.](#)
- Document n°7 : [Vidéo de l'audience du 17 mai 2024.](#)

III. Exercices

i. À la lumière des documents n°1 à n°3 et de vos recherches, vous répondrez aux questions suivantes :

1° Peut-on encore parler de « responsabilité » des parents du fait de leur enfant mineur ?

2° Quelles critiques peut-on formuler à l'égard de l'objectivation du régime opéré par la Cour de cassation ?

3° Quelle(s) différence(s) de régime existe-t-il avec la responsabilité des commettants et le principe général de responsabilité du fait d'autrui découvert dans l'arrêt *Blieck* ?

4° Comment se positionnent les différents projets de réforme de la responsabilité civile à l'égard des solutions actuelles ?

ii. Avocat aux Conseils dans l'affaire ayant donné lieu à l'arrêt d'Assemblée plénière du 28 juin 2024, vous préparerez une plaidoirie d'une durée de cinq minutes, soit pour défendre la neutralisation de la condition de cohabitation, soit pour défendre son maintien, à votre choix. Vous pourrez, à cette fin, prendre appui sur les documents n°5 à n°7. C'est l'Assemblée plénière qui vous écoute. Tâchez d'être éloquents !

ii. Vous rédigerez intégralement le commentaire du **document n°4**.

Bon travail !